Elle a dans ses principes généraux condamné l'esprit de ces exhibitions.

Il n'avait oublié qu'une seule chose
C'était d'allumer sa lanterne.

Donc je n'ai pas encore dit ce que c'est que le magnétisme.

Les uns disent que c'est un courant. Regardez les deux électrodes d'une bobine de Rumhkorff et vous n'y verrez rien. Touchez les, vous êtes secoué par un courant qui parcourt notre organisme.

Le magnétisme c'est la même chose.

D'autres disent que c'est un fluide.

Ça ne courait pas d'un poignet à l'autre, ça coulait.

Le magnétisme c'est la même chose.

Le magnétiseur a un fluide plus fort que le magnétisé qui a un fluide moins fort. Comprenez-vous ?

Voilà pourquoi votre fille est muette,

Voilà pourquoi vous êtes magnétisé.

En terminant ces lignes, je m'aperçois que j'ai parlé beaucoup et que peut être vous direz de moi :

Sunt verba et voces prætereaque nihil !

Tant pis, mon siège est fait.

Si vous jugez cet article ridicule, pensez que j'ai assisté aux expériences de Milo de Meyer, qu'il m'a hypnotisé, qu'il m'a dicté cet article que je ne fais que copier et que je n'en suis que l'éditeur irresponsable.

R. SPOTTER.

Situation météorologique. — Roubaix, 7 juillet. — Hauteur barométrique 756 m/m (baisse); température, 7 heures du matin, 16 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 20 degrés; 5 h. soir, 21 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 6 juillet. — La hausse du baromètre est générale, mais de faibles pressions se tiennent toujours au large de toutes les côtes de l'Europe. Les courants de S.-O. qui persistent sur nos régions se sont abaissés jusqu'au Portugal et la mer est houleuse à Lisbonne. Les pluies ont continué sur les Iles Britanniques, la France et l'Allemagne.

La température s'est légèrement abaissée. Elle était ce matin de 9° à Stornoway, 15 à Paris, Bordeaux, 20 à Nice et 32 à Biskra. En France les pluies paraissent devoir diminuer et être accompagnées de quelques orages; la température va rester au-dessous de la normale. A Paris, hier l'après-midi, ciel très nuageux et vers dix heures du soir forte pluie.

Température maxima : 20 degrés 5 ; minima : 12 degrés 3.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mort de M. Eloy-Toulemonde. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Pierre-Joseph Eloy-Toulemonde, l'ancien conseiller prud'homme qui s'est éteint, vendredi, dans sa soixante-septième année.

Depuis qu'il avait quitté les affaires, notre honorable concitoyen s'était entièrement consacré aux bonnes œuvres et il remplissait la noble mission qu'il s'était donnée avec autant de dévouement que de modestie.

Trésorier des Cercles et des Ecoles catholiques, de la société St-Vincent-de-Paul et de la fabrique de St-Martin, M. Eloy gérait ces fonds avec bien plus de soin et de peine que s'ils lui avaient appartenu. C'était son idée fixe.

Quand il a vu la mort s'approcher, il a voulu donner ses instructions au sujet des œuvres qui lui étaient si chères.

Il s'est éteint sans souffrance.

Nous présentons à la famille de M. Eloy-Toulemonde toutes nos condoléances.

Mgr Hasley à Roubaix. — Samedi matin, à neuf heures et demie, Mgr Hasley a donné la confirmation en l'église St-Martin où s'étaient rendus les enfants dépendant de l'église du Sacré-Cœur.

Dans l'après-midi à trois heures, S. G. a donné la confirmation en l'église du St-Sépulcre où s'étaient rendus les enfants dépendant de la paroisse de Croix.

Samedi soir, Mgr est reparti pour Lille où il officiera pontificalement, dimanche matin, en l'Eglise St-Maurice, au *Triduum* du Bienheureux de la Salle.

Une grève sans importance s'est produite, samedi matin, chez M. Emile Delattre. Il ne s'agit pas d'une diminution de salaires, mais d'une demande d'augmentation. Il y a lieu de croire, d'ailleurs, que les choses vont s'arranger.

Fêtes de nuit. — Nous apprenons que M. G. Catteau, qui a remplacé son oncle dans l'administration de l'hippodrome, voulant encourager l'orchestre qui a été fondé, l'hiver dernier, lui prêtera gracieusement son jardin.

Ce concert aura lieu, avec le concours du *Choral Nadaud*, le dimanche 22 juillet.

La deuxième fête, comme nous l'avons dit, sera donnée plus tard, par la société des Courses, dont le président est M. G. Catteau.

Chronique religieuse. — A l'occasion de la fête paroissiale du Sacré-Cœur, la Société chorale du patronage des Frères, *rue de la Paix*, chantera une messe en musique dans l'église de St-Martin, Dimanche 8 juillet.

L'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires fera célébrer, demain dimanche, à 8 h. 1/2, une messe pour les anciens élèves défunts.

Un accident, rue de Tourcoing. — Samedi matin, vers huit heures et demie, un ouvrier de la maison Morel, rue de Tourcoing, le nommé Jules Vanloot, en voulant mettre à la marche une « partie » au batteur, a eu le bras droit pris dans l'engrenage et horriblement broyé.

L'écrasement était tel que M. le docteur Duriez, mandé aussitôt, a dû pratiquer l'amputation sur le champ.

Après l'opération, Jules Vanloot a été transporté sur une civière à l'hôpital.

Son état est actuellement aussi satisfaisant que possible.

Le malheureux, qui est d'origine belge, est âgé de cinquante ans. Il est père de six enfants.

Réunion des dessinateurs. — Aujourd'hui, samedi soir, a lieu sous la présidence de M. Tournaud, vice-président, la réunion générale des dessinateurs au siège de la société : à l'estaminet du *Demi Cercle*, place Notre-Dame.

Voici l'ordre du jour : « Renouvellement de la commission ; Transformation en Chambre syndicale de la société. »

Nous rendrons compte de cette réunion.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté, en date du 4 juillet 1888, M. le préfet a autorisé la création à Roubaix, rue de l'Ommelet, de la société particulière de bouleurs dite : *La Redoutable du Nord*.

A la même date, il a aussi autorisé la création, à Roubaix, rue de l'Alma, 190, de la société particulière de jeu d'arbalète dite : *Les Amis-Réunis*.

Par arrêté, en date du 27 juin 1888, M. le préfet du Nord a autorisé la création, à Roubaix, impasse Nabuchodonosor, de la société particulière dite : *Le Pinson d'Or*.

Une mort subite. — La femme dont nous avons annoncé la mort presque subite a succombé chez Mme Gérard Benest, cafetière, qui s'était empressée de la faire transporter chez elle par des cochers de place en la voyant s'affaisser sur le trottoir.

Mme Gérard lui a donné tous les soins possibles, mais inutilement.

Dans le compte-rendu du mouvement de la population à Roubaix, pendant le mois de juin, il s'est glissé une erreur :

On a compté 47 mariages pendant le mois écoulé et non 438, comme on nous l'avait fait dire.

Une adjudication pour fournitures de livres de prix destinés aux écoles communales, aura lieu le vendredi 13 juillet. Le devis s'élève à la somme de 11.724,49.

Deux arrestations. — La police a arrêté, rue Pauvrée, dans la soirée de vendredi, un ouvrier, Louis Nottechen, en vertu d'un mandat d'amener pour vol, émanant du parquet de Lille.

Un autre individu, Joseph Hillewaert, manœuvre de maçon, a été aussi arrêté et dirigé sur Lille. Celui-ci était poursuivi pour recel par le parquet de Gand qui en avait demandé son extradition.

Le journalier Dispersyn, qui a tenté de se suicider, hier, en se jetant dans le canal, près du pont du Beau-Chêne, et qui a été retiré par Delanne, est mort, jeudi soir, vers six heures.

Le « Cercle de la Concorde », célèbrera sa fête patronale, dimanche et lundi 8 et 9 juillet. Voici le programme :

Le dimanche 8 juillet, à 7 heures, messe solennelle dans la chapelle des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, rue Pellart. — A 8 heures, déjeuner, offert par la commission administrative du Cercle. — A 10 heures, concours pour les prix offerts aux différents jeux : billard, boule, cartes, escrime, etc.

Le soir, à 7 heures, concert vocal et instrumental, avec représentation dramatique, offert aux familles des sociétaires. — Distribution des prix et primes. — Illumination générale.

Le lendemain, lundi 9 juillet, à 7 h. du soir, banquet.

Chronique colombophile. — La société colombophile le *Pigeon Noir*, établi chez M. Desrousseaux, 49, rue Pellart, rappelle aux amateurs situés dans un rayon de 5 kilomètres de Roubaix, son concours de Chantilly, dimanche 8 juillet. 100 fr. prix d'honneur. Mise 1 fr. 50.

Le marquage se fera le samedi, 7 juillet, de 3 à 6 heures du soir.

— *Fédération roubaisienne.* — Aujourd'hui, samedi, 7 juillet, de 2 à 7 heures du soir. Mise en panier pour le concours de Creil, 200 fr. de prix en 30 prix d'honneur, vitesse propre dans un carré de 16 k. sur 10, constatation à la demie-minute, au siège de l'*Union fait la force*, chez M. Derousseaux. Ce concours est préparatoire au 3e grand concours national donné au siège Fédéral, vitesse propre dans un carré de 16 k. sur 10. Espèces 100 prix d'honneur, soit 700 objets d'art divers et 13 prix. 3 garnitures de cheminées, etc. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Mise en panier le 13 juillet de midi à 7 heures du soir. Cinq bureaux fonctionneront.

Ecole de natation. — Température de l'eau le 6 juillet. — Huit heures du matin, 17 degrés ; quatre heures du soir, 18° 1/2.

Wattrelos. — M. l'abbé Vandermersch, curé de Thumeries, est mort jeudi matin, après quelques jours seulement de maladie; il souffrait depuis longtemps d'une maladie de foie, toutefois rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine.

Il était né à Bailleul en 1881 et était par conséquent dans sa soixante-septième année. Après avoir été successivement vicaire à Maubeuge, à Gravelines et à Wattrelos il fut nommé curé à Bévillers et ensuite à Thumeries où il a passé cinq années.

M. Vandermesch sera surtout regretté à Wattrelos où il est resté vingt ans et où il a laissé le meilleur souvenir.

Wattrelos. — *Douaniers et fraudeurs.* — Vendredi, vers huit heures du matin, MM. Henri Dours et Vincent Théye, préposés des douanes à la brigade de Roubaix, étaient en observation à Wattrelos, hameau du Crétinier, lorsqu'ils virent arriver une bande de fraudeurs, venant de la frontière. Ils les attaquèrent et, après une poursuite des plus mouvementée, ils réussirent à en saisir deux, qui étaient porteurs de 12 kilos de café, d'origine étrangère.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de travaux pratiques de remettage à l'usage des ouvriers rentreurs, cour de l'Hôtel des pompiers. — Tous les dimanches à 10 h. du matin. Maître rentreur, M. Delplanque.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50; Ménage, 4 livres, 0,55.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Les anciens élèves de M. Aristide Faidherbe sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 8 courant, à 5 h. 1/2 précises au siège de l'association (*A la Grande Arcade*), boulevard Gambetta, près de l'Hippodrome pour prendre connaissance de la reddition des comptes du premier semestre.

« **Cœcilia Roubaisienne** ». — La commission administrative de la *Cœcilia Roubaisienne*, invite ses membres titulaires à assister à la réunion obligatoire, qui aura lieu le samedi 7 courant, à 9 heures précises, au siège de la société.

Ordre du jour : Grand concours de 1889.

La réunion sera présidée par M. J. Vergnioles, président d'honneur.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

FILS DE BELGES. — Vient de paraître, la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. — En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

L'EMPRUNT DE QUATRE MILLIONS. — La Chambre des députés, dans sa séance de samedi, a adopté le projet de loi tendant à autoriser la ville de Tourcoing à emprunter 4 millions de francs et à s'imposer extraordinairement.

UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE. — Dans notre numéro du lundi 2 juillet nous relations le fait suivant, sous la rubrique : « Un suicide ».

« Le quartier des Phalempins a été mis en émoi, vendredi soir, par la découverte du cadavre de la nommée Célina Duquenne, femme Désiré Delescluse, âgée de 29 ans, pendue dans son grenier.

» Voici les faits : le mari de Célina Duquenne et sa sœur partent le matin travailler et ne reviennent que le soir ; vendredi, ils revenaient comme d'habitude, et frappèrent à la porte, point de réponse. Le mari inquiet, souleva le châssis à guillotine et chercha sa femme par toute la maison, il ne la découvrit qu'au grenier pendue et ne donnant plus signe de vie. On ne sait à quel mobile attribuer cet acte de désespoir. »

Cet inexplicable suicide parut fort étrange à tous ceux qui connaissaient le ménage Delescluse et bientôt la rumeur publique, dans le quartier, accusa le mari d'avoir contribué à la mort de sa femme. Des voisins prétendaient avoir entendu du bruit et des cris à une heure où Delescluse ne pouvait pas avoir encore quitté son domicile.

Ces racontars parvinrent aux oreilles de la justice. M. le commissaire du 2e arrondissement se livra à une longue et minutieuse enquête et, samedi matin, il recevait du parquet l'ordre de faire exhumer le cadavre de la femme Delescluse.

M. Castiaux, médecin-légiste, en a pratiqué l'autopsie à l'Hôtel-Dieu, en présence de M. du Liscouët, juge d'instruction. Nous ne connaissons pas le résultat de l'autopsie, mais nous apprenons que Delescluse doit être interrogé, samedi après-midi.

La fête du 14 juillet. — On vient d'afficher le programme de la fête du 14 juillet. Sa composition est la même que les années précédentes ; distribution de prix aux sociétés de la ville précédée du cortège traditionnel, chants, le matin, sur la Grande-Place par les enfants des écoles, matinée musicale par la fanfare du Petit-Château ; dans l'après-midi, concert sur la place Thiers, départ de ballons ; le soir, festival donné par les musiques de la ville sur la Grande-Place, illuminations, bal populaire et feu d'artifice.

L'incendie de la rue de la Cloche. — Le feu a pris de nouveau, jeudi après-midi, dans un bâtiment contigu à l'atelier de M. Debaerdemaker, occupé par M. Beaucarne, plafonneur, et contenant des lattes. C'est dans ces lattes éminemment combustibles que l'incendie se déclarait de nouveau : il a été facilement réprimé avant d'avoir pu causer des dégâts.

Une petite fille de deux ans, Jeanne Vanaverschelde, a été renversée, vendredi, rue de l'Amidonnerie, par la charrette d'un marchand de sable. L'enfant a été blessée au pied. M. le docteur Catteau, qui lui a donné des soins, a constaté qu'il n'y avait pas de fracture et espère que la blessure n'aura pas de suite grave.

Le jeune manœuvre de maçon, J.-B. Delannoy, qui a été victime d'un accident de voiture, jeudi dernier, est dans un état aussi satisfaisant que possible. Il a pu être conduit hier, en voiture, dans sa famille à Wannehain.

Une femme, qui a le vin mauvais, Amélie Vandenberghe, veuve Delescluse, a été arrêtée vendredi soir, pour ivresse et outrages aux agents de police.

M. Legrand, juge d'instruction a fait, hier matin, une perquisition rue des Piats, chez un horloger, Vanrozenbeke Guillaume, soupçonné d'avoir acheté des bijoux volés, il y a quelque temps chez Mme Vandyck à Seclin.

On y a saisi, vingt-sept montres en argent et nickel.

Ce Vanrozenbeke avait été arrêté à Lille au moment où il vendait des bijoux de provenance suspecte.

Les employés d'octroi ont arrêté hier, un sieur Abraham, domicilié à Cysoing, qui tentait d'introduire en fraude des quartiers de veau mort-né, dissimulés sous ses vêtements, et dont il s'était fait une cuirasse.

C'est la seconde fois, cette année, que pareille fraude est constatée et les auteurs sont Abraham père et fils, de Cysoing : c'est le fils qui a été arrêté hier.

Linselles. — A la nouvelle de la validation des élections municipales de Linselles, par le Conseil de Préfecture, tous les habitants de la commune se sont empressés d'arborer leurs drapeaux, et un grand nombre de personnes se sont rendues chez M. D'Halluin, l'honorable maire, que la protestation visait particulièrement, pour lui adresser leurs sincères félicitations et lui témoigner, à nouveau, l'assurance de leurs profondes sympathies.

LILLE

Les décorations du 14 juillet. — Nous avons donné hier, d'après l'*Echo*, quelques probabilités au sujet des décorations du 14 juillet : aux noms cités hier, il faudrait ajouter ceux de MM. Desmazières, conseiller général du canton de Seclin, qui recevrait la croix de chevalier de la Légion d'honneur; Salmon, conseiller de préfecture, et Picard, instituteur à Armentières, qui recevraient les palmes académiques.

Brevet simple de capacité. — Voici la liste des jeunes filles admises définitivement :

Mesdemoiselles Baille, Barrois, Beaude, Bécuve, Berche, Blondeel, Bocquet, Bettin, Bourel, Brousse, Buysschart, Caillot, Cappelle, Céline Carpentier, Marthe Carpentier, Jeanne Chambelan, Madeleine Chambelan, Chonin, Chéren, Cordonnier, Cadron, Cornu, Crombé, Cottiaux.

Début, Decarmin, Delattre, Deninal, Delplanque, Demard, Depecker, Defeuille, Desuet, Debroy, Devernay, Dhennen, Dhienne, Diercksens, Druon, Dubar, Dubunfaut.

Les courses de Lille. — La réunion de dimanche promet d'être des plus intéressantes. Les engagements n'ont jamais été aussi nombreux. En voici à ajouter aux listes que nous avons publiées déjà :

Prix de la Société d'Encouragement. — MM. G. Mallet, *Indiscret* ; comte Lafond, *Clara Soleil* ; comte de Méjorada, *Confitero* ; Ch. Cunningham, *Swell* ; Th. Carter, *Bannière* ; G. Cunington, *Fantine* ; A. Lupin, *Aventurine* ; A. Le Pargneux, *Gérant du Bac II* ; prince d'Arenberg, *Franc* ; E. de la Charme, *N. de Tunisie* ; E. Rolfe, *l'Effaré*

Prix des Acacias (steeple-chase). — MM. de la Serve *Proconsul* ; D'Alboy, *Fairfax* ; J.-S. Dawson, *Silver King* ; Ch. Houzé, *Mechlin* ; le même, *Journée* ; de Vincelles, *Nimrod* ; A. Magnier, *Vulcain* ; Legras, *Ciron*.

Prix du chemin de fer du Nord. — MM. Y Marsh, *Don Bartholo;* Bartholomew, *Saturation;* A. du Bos, *Clarinette;* Cl. Houze, *Volapuck;* le même, *Journée;* comte de la Boutetière, *Flamand;* Ch. Pratt, *Mosaïque II;* A. Le Pargneux, *Gérant du Bac II;* le même, *Mlle de Bigeonette;* E. de la Charme, *Aldebaran;* le même, *Vide-Gousset*.

Prix spécial. — MM. A. Le Pargneux, *Mlle de Bigeonette;* G. Cunington, *Sa Grâce;* Th. Carter, *Bannière;* E. Rolfe, *L'effaré*.

Mort subite. — Vendredi, vers neuf heures, M. Dieudonné Debeer, âgé de vingt-deux ans, clerc d'huissier demeurant rue Saint-Victor à la Madeleine-lez-Lille qui avait par moment des instants de somnolence, est mort subitement dans son bureau, de la rupture d'un anévrisme.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — La musique municipale de Wattrelos, dirigée par M. Louis Montagne donnera un concert sur la place Thiers, le dimanche 8 juillet à cinq heures. Cette société, composée de 70 exécutants, et l'une des meilleures de la région, exécutera un programme des mieux choisis. Nous engageons les amateurs de musique à assister à cette audition.

En cas de mauvais temps le concert se donnera à la même heure dans la cour d'honneur de l'hôtel-de-ville.

L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Monsieur le Directeur,

J'ai pensé qu'il serait de quelque intérêt pour vos lecteurs d'avoir sous les yeux un rapide aperçu de la très intéressante exposition de Verviers, au grand concours international de Bruxelles.

Il y a, en effet, entre Verviers et Roubaix un grand échange commercial et une réelle affinité d'aptitudes industrielles et de génie inventif.

C'est pourquoi l'exposition de Verviers et des différentes villes de fabrication a attiré toute mon attention, au milieu des merveilleuses productions que la Belgique a réunies dans sa capitale, pour le plaisir des yeux et la vulgarisation des industries perfectionnées et nouvelles.

Je citerai, tout d'abord, la remarquable exposition de draps de M. Ivan Simonis, dont la fabrication est de tous points parfaite ; il y à là une superbe collection de draps mélangés et façonnés et de tissus teints en toutes nuances que je recommande particulièrement à l'attention des fabricants roubaisiens.

La société de Loth a exposé un magnifique étalage de tissus pour robe en toutes combinaisons d'armures et de grains ; très intéressante aussi l'exposition de MM. Emile Oudin et Cie de Dinant, qui fabriquent d'une façon très intelligente les mérinos et cachemires de toutes finesses et de toutes croisures.

MM. Duez et Cie, de Péruwelz, ont réuni en un splendide faisceau toutes les nuances possibles en laines à tricoter : on croirait avoir devant les yeux une véritable tapisserie des Gobelins.

Ce qui a frappé le plus mon attention, c'est la magnifique collection de fils de laine peignée écrus et teints de la maison Petit et Follet de Verviers. Il y a là toute une série de filatures en Cheviot, Buenos-Ayres, Australie du n° 15 m/m au n° 85 m/m en fils simples et retors.

Ces mêmes natures et qualités de laines sont aussi représentées en toutes nuances et mélanges du n° 20 m/m au n° 60 m/m pour servir à la fabrication de la haute nouveauté. Plus d'un millier de nuances sont représentées dans cette exposition ; vos lecteurs apprécieront les ressources que cette magnifique collection peut offrir aux fabricants pour leurs combinaisons de desseins et de coloris.

J'avoue que je n'ai jamais rencontré dans aucune exposition un assemblage plus complet de fils de toutes natures et de teintures brillantes et variées.

MM. Petit et Follet, nouveaux venus dans la lutte industrielle, ont pris part, pour la première fois, à un concours international, lors de l'exposition d'Anvers ; celà ne les a pas empêchés de remporter la première médaille d'or. Rien d'étonnant, du reste, à ce que le succès vienne récompenser une maison qui produit du fil d'une régularité parfaite, même dans les grands teints dont le travail est si difficile et si minutieux.

Cette exposition très intéressante et très remarquable est admirablement agencée dans un élégant kiosque qui attire l'attention des visiteurs.

En attendant, si vous le permettez, une nouvelle communication sur l'exposition de Bruxelles, veuillez agréer, M. le Rédacteur, etc. X..

Le Conseil d'administration du comité du monument de la Défense nationale, vient de livrer à l'étude et aux talents des architectes et artistes Français, le programme du concours concernant l'exécution, dans tout son ensemble, des travaux pour l'érection du monument destiné à perpétuer et glorifier la mémoire des soldats et marins tués en 1870-1871, en combattant pour la défense de la Patrie.

Le général de division Jeannigros, président du Comité de cette belle œuvre patriotique, prie instamment MM. les Maires de notre département, de vouloir bien adresser leur subvention, *au Siège du Comité, 242, Boulevard Voltaire, à Paris*, et d'y faire réexpédier les listes de souscription avec le montant des sommes recueillies dans leur localité.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, 6 juillet 1888.

Monsieur le Rédacteur en chef,
du *Journal de Roubaix*,

Comptant sur votre bienveillance habituelle, nous venons demander une place dans les colonnes de votre honorable journal, pour la réclamation suivante touchant la bibliothèque communale de Tourcoing :

La bibliothèque ne s'ouvre le lundi, le vendredi et le samedi que de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h. Or, beaucoup de personnes, occupées par leurs travaux journaliers ne peuvent s'y rendre que le soir, après le travail.

Nous désirions donc voir la bibliothèque s'ouvrir tous les jours, de 5 heures à 9 heures, au lieu de 2 h. à 6 heures. Il y aurait alors, ces jours-là, autant de monde que le mardi, mercredi et jeudi, seuls jours où on puisse être à peu près certains de ne pas rester seuls. Nous espérons que cette réclamation parviendra à qui de droit, le remède est facile.

En attendant, recevez, monsieur, nos sincères remerciements.

Un groupe de six lecteurs, désireux de s'instruire.

TRIBUNAL DE DOUAI

CANDIDATS INVOLONTAIRES OU NON

Nous avons, sous ce titre, fait connaitre le procès intenté à M. Crépin, imprimeur, propriétaire du *Journal de Douai* et de l'*Ami du Peuple*, par les quinze candidats de la Ligue républicaine dont les électeurs de Douai ne voulurent pas davantage au second tour qu'au premier, comme conseillers municipaux.

Le tribunal qui vient de rendre son jugement, n'a pas admis la comparution personnelle des plaideurs qui eût mis en lumière les agissements de la Ligue et de ses candidats. Il a condamné M. Crépin aux dépens et à 1 fr. de dommages-intérêts envers chacun de ces derniers.

LES FÊTES DE BOULOGNE

D'Arques, de St-Omer et de Calais

Nous avons déjà parlé des fêtes brillantes qui auront lieu ces jours-ci, à Boulogne, à Arques, à St-Omer et à Calais.

Les fêtes de Boulogne commenceront, samedi 7 juillet.

M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, arrivera par le train de midi 26.

Il se rendra de la gare à l'hôtel de la sous-préfecture.

Après les réceptions officielles, le ministre et sa suite, pour se rendre au port d'échouage et au port en eau profonde, passeront par la Grande-Rue, la rue Thiers, la rue Faidherbe, la place Frédéric-Sauvage.

Le soir, aura lieu, au Casino, un grand banquet suivi d'une fête de nuit dont on promet monts et merveilles. Des préparatifs magnifiques sont faits, à cette occasion, ainsi qu'à celle du grand concours musical.

Le concours s'ouvrira, le lendemain dimanche, sous la haute direction de M. Massenet. 125 sociétés du Nord de la France, de l'île de France et de la Normandie se sont fait inscrire.

Le mardi 10, les fêtes du concours se continueront par le grand festival composé d'importants fragments des œuvres de M. Massenet, à l'exécution desquelles prendra part un orchestre symphonique de 80 *musiciens*, sous la direction du maître lui-même.

Les fêtes du concours se clôtureront le 11 par un banquet offert par le fermier du Casino aux membres du jury.

A Calais

M. Deluns-Montaud arrivera à Calais, dimanche 8 courant, pour se rendre compte par lui-même de l'état d'avancement des travaux du port.

Le ministre et sa suite seront reçus à la gare de Calais-nord, à huit heures du matin et seront de là conduits par la rue de la Mer à l'Hôtel-de-Ville sur la place d'Armes, où se feront les présentations officielles.

A dix heures, le ministre se rendra sur les travaux en passant par la rue du Havre, pour revenir ensuite vers onze heures et demie par la rue des Moulins, le quai du Commerce et se dirigera par la rue Lafayette et la rue d'Orléans vers l'Hôtel-de-Ville de la place Crèvecœur.

A une heure et demie, le ministre des travaux publics prendra le train qui doit le conduire à Arques, en suivant le parcours ci-après : rue d'Orléans, rue Lafayette, boulevard Jacquard, rue Royale, rue de la Mer.

Arques et Saint-Omer

Dans l'après-midi de dimanche, le ministre se rendra à Arques pour présider la cérémonie de l'inauguration du célèbre ascenseur des Fontinettes.

De fort belles réjouissances sont organisées à Arques pour l'après-midi et la soirée.

L'inauguration sera suivie du banquet officiel.

Pour le retour, la municipalité de Saint-Omer, prépare une fête qui promet d'être fort brillante. Le programme n'est pas encore définitivement arrêté, mais nous pouvons en faire connaitre les grandes lignes.

Sur l'autorisation spéciale donnée par le général, le cortège officiel, attendu à la porte d'Arras par un escadron de dragons, sera escorté par la cavalerie portant des flambeaux. Sur tout le parcours brilleront des feux de Bengale, les monuments seront illuminés et l'effet promet d'être des plus pittoresques.

Le ministre et sa suite se rendront à l'Hôtel-de-Ville, d'où sera donné le signal d'un feu d'artifice allumé sur la Grande-Place, à dix heures du soir. En même temps, il y aura concert.

Les fêtes d'Arques continueront lundi, par une distribution des prix gagnés la veille, course à la godille, jeu du plongeur à cheval, course en périssoires, course au cochon, fête de nuit avec feu de bengale, fusée et bombes, festival, etc.

Avis à tous nos concitoyens qui veulent passer agréablement les journées des 7, 8 et 9 juillet. Comme distraction, ils n'auront que l'embarras du choix.

NORD

UN DÉRAILLEMENT. — Le train rapide n° 8, venant de Hollande et allant à Paris, a déraillé à minuit, hier, près de la gare d'Aulnoye (département du Nord). Toutes les voitures ont été culbutées, mais il n'y a pas eu d'accidents de voyageurs.

Quelques postiers ont été légèrement contusionnés. Le déblaiement de la voie durera toute la journée.

PAS-DE-CALAIS

Scènes tumultueuses à la gare de Boulogne. — Une véritable émeute s'est produite vendredi soir à 5 heures, à la gare de Boulogne, à l'occasion du départ pour la maison de correction de St-Omer, d'une jeune fille du quartier Saint-Pierre, Angèle Huret, âgée de 18 ans, que ses parents font enfermer pour l'empêcher de fréquenter un jeune homme de Boulogne. Plus de 500 personnes s'étaient portées à la gare : les femmes surtout y étaient en grand nombre.

De fortes bousculades se sont produites. Des agents qui arrêtent des jeunes gens sont fort malmenés. Sur plusieurs point, des coups sont échangés. La foule, surexcitée, voulait mettre à mort la mère d'Angèle Huret. Il parait que cette jeune fille avait une conduite fort sage.

Enfin, cette affaire a causé à la gare un tumulte incroyable. On a grossièrement insulté la famille Huret et la police ; il a fallu un renfort d'agents pour arriver à rétablir un peu l'ordre ainsi troublé. Tout le quartier de la gare avait été mis en émoi.

Après le départ de la jeune fille, la foule a organisé un charivari et s'est portée en masse devant la porte des époux Huret, rue Anglaise. Il a fallu que cette famille réclamât l'aide et la protection de la police ; sans cette précaution on lui eût fait un mauvais tour.

Les troubles ont continué pendant la soirée. Une foule considérable, que la police était impuissante à refouler, s'est portée du côté des halles. La gendarmerie a dû intervenir pour rétablir l'ordre et protéger la femme Dubois, qu'on voulait écharper. On craint des troubles pour demain.

Cours des Halles de Roubaix du 7 juillet. — *Légumes :* oignons vieux, 30 fr. les 100 k.; id. nouveaux, 0.75 à 1 fr. la botte; poireaux, 0.75 à 1 fr. la botte; céleris, 0.50 la botte; carotte, 0.20 à 0.30 la botte; choux-fleurs, 25 à 35 fr. le cent ; petits pois 25 à 35 fr. les 100 k. ; pommes de terre parisiennes rondes, 22 à 25 fr. les 100 k.; id. de Dunkerque, 13 fr. les 100 k.

Fruits : cerises, 0.30 à 1.50 le k.; fraises, 2.25 à 4 fr. le panier; groseilles à maquereau, 0.30 à 0.40 le k.; pêches, 0.75 à 1.25 la caisse; raisins, 4 à 5 fr. le k.; figues nouvelles, 4 fr. le panier.

Beurre et œufs : œufs, 2 10 à 2.40 le quart ; beurre, 2.60 à 2 90 le k.

Viandes : vaches, 1.00 à 3.50 le k.; porcs, 2.30 à 2.50 fr. le k.; veau, 1.80 à 2.40 le k.

Volailles : oies, 5 à 7 fr.; poules, 2 25 à 4 fr.; poulets, 3.50 à 6 fr. pigeons, 1.50 à 2 fr. la paire.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — ***Déclarations de naissances du 6 juillet.*** — Adolphe Maes, rue de Rome, cour Rouzé, 1. — Paul Vandriessche, Place du Trichon, cour Tiers, 12. — Zélie Semeyn, rue de Naples, 48. — Ismérie Fava, rue du Duc. — Norbert Thérin, rue Archimède, 17. — Flore Desnoullez, rue de la Longue-Chemise, 40. — Eugène Rombaut, rue de Lille, maisons Six, 8. — Pierre Bours, rue de la Lys, 17. — Berthe Roger, rue Casimir Perrier, 30. — Pauline Hiroux, Grande-Rue, 95. — Paul Ménard, rue de Rohan, 17. — Léonie Caudrelier, rue de la Guinguette, 35. — Fernand Dilly, rue du Fontenoy. — Berthe Duforest, rue Saint-Louis, cour Lefebvre, 3. — *Déclarations de décès du 6 juillet.* — Albert Impens, 15 jours, rue de la Guinguette, 112. — Hortense Herman, 4 mois, rue d'Iéna, 22. — David Declerck, 73 ans, journalier, rue Sainte-Elisabeth, 37.

WATTRELOS. — *Déclarations de décès du 6 juillet.* — Sylvie Dubrulle, 29 ans 6 mois, tisserande, à la Place.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 6 juillet.* — Maurice Catteau, rue Saint-Jacques. — Marie Meurisse, rue de Lille. — Henri Brunet, rue Nationale. — Hélène Lozé, au Blanc-Seau. — Zoé Kindt, au Blanc-Seau.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille ÉLOY-TOULEMONDE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph ÉLOY, marguillier de la paroisse Saint-Martin, décédé à Roubaix, le 6 juillet 1888, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 9 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 10 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 17.

Les amis et connaissances des familles DORMEUIL et HEYNDRICKX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Emilie DORMEUIL, décédée à Lannoy, le 5 juillet 1888, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le samedi 7 courant, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, à Lannoy.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 9 juillet 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph DAMERVAL, décédé à Lille, le 19 mai 1888, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juillet 1888, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond DELATTRE, époux de Dame Sophie LAVAQUERIE, décédé à Roubaix, le 6 juin 1888, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

7 JUILLET 1792

LE BAISER LAMOURETTE

Le 20 avril, les Girondins avaient forcé le Roi à déclarer la guerre à l'Autriche; la conséquence avait été que les hostilités avaient commencé en Flandre, Biron avait été battu entre Quiévrain et Mons, Dillon entre Lille et Tournai (en punition de quoi il avait été massacré), que les Sardes s'avançaient sur la frontière du Midi, les Prussiens sur celle de l'Est, et que dans les premiers jours de juillet l'Assemblée en rendait le Roi responsable et délibérait en tumulte sur la proposition de déclarer « la Patrie en danger. »

Les passions les plus violentes s'étaient donné carrière dans cette discussion qui se prolongeait, les récriminations les plus amères avaient été échangées car la déclaration que la patrie était en danger n'entraînait rien moins que la suspension de la Constitution et la dictature de l'Assemblée; la lutte était donc engagée entre les partisans de la Royauté établie par la Constitution et ceux qui voulaient la renverser pour y substituer la République, et pour la première fois Vergniaud, dans un discours violent, avait parlé sous une forme hypothétique, mais très claire, de prononcer la déchéance du Roi.

C'est au milieu de cette discussion où toutes les haines étaient en présence que, le 7 juillet, Lamourette se leva. Il était évêque constitutionnel de Lyon, c'était un homme doux, croyant à la fraternité, et venant prêcher l'oubli des injures et la confiance réciproque à des hommes tout prêts à s'entre-dévorer.

Contre toute vraisemblance il réussit; à son appel répondit une véritable explosion d'applaudissements; les deux côtés de l'Assemblée, debout, vouèrent à l'exécration publique tout projet d'altérer la Constitution et dans un transport frénétique les députés les plus opposés se précipitèrent l'un vers l'autre pour s'embrasser. L'enthousiasme fut porté à son comble lorsque le Roi, avisé par une députation que conduisait Lamourette, vint en personne témoigner sa satisfaction à l'Assemblée.

On sait ce que dura cette réconciliation scellée par le baiser Lamourette ; au bout de quelques jours on recommençait à se déchirer, le 10 août suivant la Constitution était renversée, les Tuileries envahies, le Roi prisonnier et déposé.

Le pauvre Lamourette put se convaincre par lui-même de ce qu'a d'impitoyable la haine de ces gens-là, ceux qui l'avaient embrassé avec le plus d'entrain l'envoyèrent 18 mois plus tard à la guillotine, et le 11 janvier 1794, quand il sentit sur l'échafaud la main du bourreau s'abattre sur son épaule, il put entendre aussi les tricoteuses, qui aiment à rire, lui crier tout d'une voix : « Baise Charlot, Lamourette, baise Charlot ! »

MORT VIVANT

Paris, 6 juillet. — Un homme de 30 ans environ, mourant de faim, exténué, se présentait, hier, au commissariat de Pantin.

On lui donna à manger ; puis, on l'interrogea :

— Comment vous appelez-vous ?
— Andrieux.
— D'où venez-vous ?
— De Calais.
— Dans quel but ?
— J'espérais trouver de l'ouvrage à Paris.
— Avez-vous des papiers ?
— Non.
— En arrivant à Paris, où êtes-vous descendu ?
— Dans un hôtel, près de la gare du Nord.

L'individu, qui avait déclaré se nommer Andrieux, avait longtemps hésité avant de répondre. Ceci parut louche au commissaire de police.

Il lui donna l'ordre de vider ses poches.

Andrieux sortit un mouchoir roulé en corde. On sait que c'est à l'aide d'un mouchoir ou d'un foulard roulé ainsi que les étrangleurs exécutent ce qu'il appellent entre eux « le coup du père François. »

L'homme, décidément, inspirait méfiance à l'officier de police.

— C'est pour me pendre que j'ai arrangé mon mouchoir de cette façon, répondit-il à la question que lui posait le magistrat sur l'usage qu'il voulait faire du mouchoir.

En effet il était porteur d'une lettre qu'il adressait à son père à Calais, et dans laquelle il disait que « après la grosse bêtise qu'il avait faite et le chagrin qu'il leur avait causé, il allait se donner la mort. »

Questionné de nouveau, Andrieux expliqua que la « grosse bêtise » qu'il avait faite, c'était d'avoir puisé dans la caisse de son patron, négociant à Calais.

Il s'était enfui en Belgique avec la somme dérobée et l'avait dissipée rapidement en débauches.

Le commissaire, à la suite de ces explications, jugea à propos de pratiquer une perquisition dans l'hôtel où Andrieux avait dit avoir demeuré.

Dans cet hôtel, il s'était fait inscrire sous le nom de Hunebelle. Ce nom est celui du jeune officier de dragons dont la mort a causé à sa mère un désespoir tel que la malheureuse femme est tombée morte à côté du cadavre de son fils.

— Pourquoi avez-vous pris ce nom ? demanda M. Fouquet.

— Parce que je craignais d'être poursuivi pour le vol que j'ai commis à Calais ; alors, ayant lu ce nom dans les journaux, j'ai eu l'idée de le donner comme le mien, répondit Andrieux.

Dans une malle que ce dernier avait laissée dans la chambre d'hôtel, le commissaire de police a saisi un paquet de journaux.

Son attention fut mise en éveil par quelques lignes encadrées d'un coup de crayon.

Voici ce que lut le magistrat :

« Guise, 31 mai. — On a repêché hier, dans le canal de la Sambre, près de notre ville, la cadavre d'un homme qui, d'après les papiers trouvés dans ses vêtements, a été reconnu pour être le nommé Andrieux, de Calais.

» L'inhumation a eu lieu au cimetière de Guise. »

Ceci devenait absolument inexplicable.

— Vous vous nommez bien Andrieux? vous êtes bien de Calais? c'est vous qui étiez employé comme comptable chez M. X...?

— Oui, monsieur.

— Vous ne savez pas qui est l'homme trouvé noyé près de Guise et qui a été enterré sous votre nom?

— Je ne sais rien de cela.

Il a été impossible de tirer aucun renseignement de l'homme qui continue à affirmer qu'il se nomme bien Andrieux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 juillet. — Le calme le plus complet a succédé à l'agitation des jours précédents. Toutefois l'ensemble du marché reste très ferme et il est probable que le remploi des capitaux provenant de l'encaissement des coupons de juillet ramènera l'animation et l'activité. Le 3 0/0 finit à 73.32. Le Comptant est toujours un peu lourd.

Le 4 1/2 106.75. Le foncier reste à 1348 ex coupon. Le Suez 2125 ex coupon. Le Panama est en reprise à 283 ce qui le met à 295 en tenant compte du coupon de 12 francs. La nouvelle de la constitution définitive du syndicat de Panama a produit le meilleur effet.

De nouvelles demandes de souscripteurs intimidés, arrivent aux établissements de crédit. Les fonds étrangers sont encore en progrès sur hier. L'Italien clôture à 97,20 ex-coupon de 2.17. L'Extérieure 73 1/2 ex-coupon de 1 fr., le Hongrois 82 11/16 ex-coupon de 2 francs. Les valeurs ottomanes sont également en grande faveur. Le Turc 15,15, la Banque Ottomane 530 ex-coupon de 12,50. Les valeurs minières sont meilleures, les métaux 740 ex-coupon de 20 francs, le Rio 463, la Tharsis 126.

L'ENCYCLIQUE DE LEON XIII, *sur la liberté humaine* parait en belle brochure, gros caractères au prix de 1 franc, à la *librairie Victor Palmé*, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Une autre édition en petit format et caractères ordinaires se vend 0 fr. 25 c. Remise par nombre : 6 pour 5 et 15 pour 12.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

On demande du monde
pour travail chez soi. Matériel envoyé par colis postal. Ecrire A. LION, Boulogne-sur-Mer. 17404

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE D'OR — Maison fondée en 1881
ROUSSEAUX
Dentiste breveté S. G. D. G.
37, rue du Collége, Roubaix
Réparations de pièces cassées dans le plus bref délai. 16220

SANTÉ ET LONGÉVITÉ
sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, tartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, — la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convien mieux que l'huile de foie de morue. »

Elle prolonge la vie humaine de 20 à 30 ans.

Le pape Pie IX nous en fournit le plus illustre des exemples; s'il est le seul Pontife ayant occupé le Saint-Siège plus longtemps que Saint-Pierre lui-même, s'il conserva la santé jusqu'à un âge extrêmement avancé, c'est, nous apprend le correspondant, à Rome, de la *Gazette du Midi*, de Marseille, « que Sa Sainteté prenait à chaque « repas une assiettée de Revalescière. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/3 k., 4 fr.; 1 kil 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., **36** fr ; soit environ 20 c. le repas. 41 ans de succès; 100.000 cures authentiques. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boites de **2** fr. **25**, **4** fr. et **7** fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS » à **4** fr. et **7** fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cº (limited), **8**, rue Castiglione, à Paris. 15228

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17